

## Nouvelles réflexions sur la refondation de l'école

Le ministre de l'éducation nationale a suggéré, au détour d'une interview, qu'il faudrait revoir l'organisation de l'année scolaire et déduire les vacances d'été à 6 semaines. On a alors enregistré un certain nombre de protestations diverses.

Pourtant, cette idée relève du simple bon sens : si on modifie la durée de la semaine scolaire, il serait incohérent de ne pas reposer la question de l'organisation du temps scolaire à l'année, en regardant ce qui se passe dans les pays voisins qui obtiennent de meilleurs résultats que nous.

Certains disent que c'est une annonce surprise et d'autres que c'était annoncé dans la loi. Allons donc voir ce qui est dans cette loi, ou plutôt dans l'annexe à la loi qui trace des perspectives.

### Des intentions très positives...

La priorité à l'enseignement primaire : (et à l'accueil en maternelle) avec une augmentation du nombre des enseignants (plus d'enseignants que de classes) et des pratiques pédagogiques renouvelées, une simplification du socle commun des connaissances et une simplification de l'évaluation et de la notation des élèves, ainsi qu'une diminution du nombre des redoublements.

La formation des enseignants : initiale et continue pour leur permettre d'assurer toutes ces transformations.

L'utilisation et le développement du numérique : qui doit permettre une diversification des méthodes pédagogiques. Les enseignants seront formés, y compris sous l'angle critique. Une collaboration avec les collectivités territoriales sera recherchée.

Les rythmes scolaires : le texte est très peu précis. Il se borne à dire que la durée annuelle « pourra évoluer au cours des prochaines années » !...

L'échec scolaire en collège : est fortement dénoncé, y compris sous l'angle de sa corrélation avec l'origine sociale des élèves. Face à cela, chaque collège doit pouvoir concevoir des actions pédagogiques et des parcours scolaires favorisant la réussite de tous (différenciation des approches pédagogiques et organisation des actions de soutien).

La voie professionnelle : elle sera valorisée et l'apprentissage junior est supprimé (possibilité de parcours adaptés en collège).

L'orientation : s'appuyant sur une « découverte professionnelle » de tous les élèves de collège, l'orientation doit être positive et non subie. Un partenariat avec les Régions sera nécessaire.

### ...Mais on reste sur sa faim :

On peut comprendre la prudence d'un tel texte face à de nombreux immobilismes, et particulièrement du monde de l'enseignement. Mais la stratégie du Ministre est difficile à suivre.

Mais surtout, le sens général de cette refondation du système éducatif reste flou.

Car on ne peut pas faire l'économie de la critique du système actuel dont la logique fondamentale est de dégager des élites capables de recevoir une formation de très haut niveau, quitte à éliminer sans ménagements ceux qui ne peuvent suivre : c'est la logique de l'élitisme républicain qui conduit au système des grandes écoles si spécifique à la France.

Refonder l'école, c'est changer de logique pour amener des objectifs nouveaux : l'épanouissement et la qualification de tous les jeunes.

Pour cela, il faut rompre avec ce système ultra-normatif et abusivement sélectif. Il faut reconnaître que chaque enfant est différent, qu'il a son propre mode de compréhension du monde qui l'entoure et d'appropriation des connaissances, et à son rythme propre (variable d'un âge à un autre). C'est à l'école de proposer un parcours et les pédagogies adaptées à ces caractéristiques, après discussion et négociation avec l'enfant et les parents.

Ce faisant, on change de logique : on ne parle plus des enfants « normaux » et des autres qui sont menacés d'échec scolaire, mais d'évaluer les caractéristiques (y compris des handicaps reconnus) de chaque enfant débouchant sur la négociation de son parcours.

Cette autre logique représente-t-elle un rêve inaccessible, car trop couteux ? Non, car nous avons une expérience, modeste mais réelle, qui trace cette autre logique.

### **L'apprentissage en Pays de la Loire :**

Il faut d'abord préciser que les Régions pilotent complètement l'apprentissage : décision d'ouverture et de fermeture des sections, des Centres de Formation d'apprentis, contrôle des budgets de chaque CFA (et financement), formation des formateurs, indemnités et aides aux Apprentis (outillage personnel, frais de déplacements, ...). Les Régions sont donc les « Rectorats de l'apprentissage ». En Pays de la Loire, il y a 30 000 Apprentis.

Depuis plusieurs années, la Région est engagée dans un travail d'animation des CFA pour l'individualisation des parcours de formation, tant les profils des jeunes qui arrivent en CFA sont différents (depuis le jeune en échec scolaire au collège jusqu'à celui qui, lassé par un début poussif d'études universitaires, veut se réinvestir dans un métier « concret »). A cette fin, la Région a favorisé la pratique systématique des tests de positionnement en début de cursus suivis d'une négociation de parcours (ce ne sont pas des tests de sélection qui sont interdits). Elle a également encouragé et financé des centres de ressources animés pour une prise en charge individuelle des jeunes qui ne suivent pas le groupe sur tel ou tel aspect. Tel jeune ayant un bon niveau dans les connaissances générales aura peut-être plus intérêt à faire de la techno. en centre de ressources ou en atelier, plutôt que de suivre un cours de français ou de math. Un jeune au bord de l'illettrisme devra être suivi individuellement en centre de ressources et y travaillera sur un logiciel élaboré sur son cas (logiciel « pavillon des savoirs », par exemple)...

Aujourd'hui, les centres de ressources existent dans une majorité de CFA et, dans certains d'entre eux, le quart des Apprentis ont un parcours particulier négocié.

Bien sûr, les élèves de primaire et les adolescents des CFA sont différents. Mais la vision globale et la démarche devrait être du même ordre : ne plus parler d'échec, mais d'atouts et de difficultés et de dispositifs à mettre en œuvre pour y faire face.

Et dans le projet de loi, même s'il comporte des aspects très intéressants, je regrette de ne pas voir apparaître cette perspective.